

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00836 Numéro SIREN : 882 821 994 Nom ou dénomination : FAMILY WOOD

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 342

2033A - Bilan simplifié

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 362 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FAMILY WOOD				Néant		
Adresse de l'entreprise 15 PLACE NOTRE-DAME 35500 VITRE						
Numéro SIRET* 8 8 2 8 2 1 9 9 4 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 30/04/2023		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042	7 755	
	Total I (5)		044	048	7 755	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres* (3)	072	074	1 800	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	19	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098	1 819	
	Total général (I + II)		110	112	9 574	
PASSIF				Exercice N NET I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134		(5 175)	
	Résultat de l'exercice		136		(1 869)	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140		869	
	Total I		142		(5 175)	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 430	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	13 319		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		14 750		
Total général (I + II + III)		180		9 574		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	750
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 800	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL FAMILY WOOD

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SARL FAMILY WOOD** Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le 30/04/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
			dont export						
			et livraisons	215		214			
	Production vendue	{ biens							
		services*							
			intracommunautaires	217		218			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)					242	1 567	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)					243		
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger					259		
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	1 567	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(1 567)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280		
	Produits exceptionnels	(IV)					290		
	Charges financières	(V)					294	4	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347		
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348	298	
		(VI)							
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(1 869)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	314	1 869
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247				330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option					251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999							
							997		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44, sixtes)	986		ZFU (44, octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		JEI (44, sixtes A)	989				
	ZRD (44, terdecies)	127		ZRR (44, quidecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44, quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44, septecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44, sexdecies)	992							
	Dont divers								
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
				Deduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	5 795
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
Déficits antérieurs reportables : * 16 043 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	372	5 795

Cegid Group

FAMILY WOOD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 15, Place Notre-Dame
35500 VITRE

882 821 994 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2023

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 avril 2023, s'élevant à 1.869,83 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 1.869,83 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 1.869,83 euros

TOTAL :

- 1.869,83 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2023

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 avril 2023, s'élevant à 1.869,83 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 1.869,83 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 1.869,83 euros

TOTAL :

- 1.869,83 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits
certifiés conformes
La Gérance

